

PROJET – GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES CÔTIERS ET D’ESTUAIRES DE LA ZONE LITTORALE DE GUINÉE



Pilier 4 – Gestion durable du capital naturel

Éléments de contexte

- La zone côtière guinéenne avec une façade maritime de 300 km et un plateau continental de 56 000 km² est composé de 3 écosystèmes qui abritent une biodiversité terrestre et marine riche et variée d'importance nationale et internationale : six zones humides ont été inscrites aux sites Ramsar en raison de leur rôle essentiel de refuge pour les oiseaux aquatiques en migration entre les continents eurasien et africain
- Elle abrite une population rurale de 1 163 793 habitants dont 589 635 tirent l'essentiel de leurs moyens d'existence des ressources naturelles, principalement celles de l'écosystème de mangrove constitué de basses terres et de forêts soumises au marnage quotidien. En 1988, les mangroves couvraient en Guinée 385.000 ha dont 78.000 ha étaient des rizières.
- Outre son important potentiel en ressources naturelles (terres, eaux, forêts et faune), la mangrove constitue la voie d'accès à l'océan et de ce fait présente un grand intérêt pour les opérateurs miniers et économiques
- Les études menées montrent que les risques liés au changement climatique dans la zone côtière sont (i) l'élévation du niveau de la mer, (ii) les perturbations de la pluviométrie (iii) l'accroissement de la température et sécheresse prolongée
- Diverses initiatives ont été mises en œuvre en faveur d'un développement durable de la zone côtière. La présente trouve son originalité parce qu'elle vise à assurer la résilience des communautés au changement climatique et la conservation de la biodiversité

Fumoir de poisson dans un village de Basse Guinée



PROJET – GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES CÔTIERS ET D’ESTUAIRES DE LA ZONE LITTORALE DE GUINÉE



Pilier 4 – Gestion durable du capital naturel

Informations clés

1 Besoins identifié

- Diffusion de modèles techniques de GDRN
- Gestion durable des Aires Marines Protégées (AMP)
- Promotion des énergies alternatives
- Renforcement du cadre réglementaire de gestion des ressources

2 Présentation du projet

- Élaborer un Plan d’Aménagement et de gestion du littoral
- Mettre en œuvre les actions du plan dans les AMP
- Mettre les actions du plan dans les zones de production
- Assurer les conditions de mise en œuvre de la réglementation

3

Impact espéré

- Renforcement de la résilience des communautés
- Aménagements adaptatifs au paysage
- Conservation de la diversité biologique
- Renforcement des capacités et des systèmes d’informations

État d’avancement et plan de financement

Avancement

- Étude de préfaisabilité disponible (consultant international-PNUD)
- Études de faisabilité en cours de finalisation

Plan de financement

- Non défini

Fiche d’identité

- **Nom** : Gestion durable des écosystèmes côtiers et estuaires de la zone littorale de Guinée
- **Ministère** : Ministère de l’Environnement, des Eaux et Forêts
- **Domaine prioritaire** : Gestion durable des écosystèmes
- **Coût** : 58,7 M\$
- **Durée** : 3 ans
- **Zones** : Basse Guinée

Source de financement

À déterminer